



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG *Amélioration de note*

Ce filtre permet de sélectionner tous les acteurs de l'univers d'investissement. Toutefois le score ESG du portefeuille devra à tout moment être supérieur au score ESG de l'univers d'investissement après élimination des 20% de plus mauvaises valeurs en ESG. La sélectivité sera réalisée en poids de factif.

L'indice de couverture du portefeuille doit être de 90% minimum pour le score ESG et l'indicateur d'impact environnemental. Concernant l'indicateur d'impact de gouvernance le taux de couverture s'établit à 70%. Concernant ces indicateurs d'impact, le portefeuille doit surperformer son benchmark / univers sans le retraitement des 20% plus mauvaises notes.

A l'image des autres approches ISR, 90% des fonds détenus par un fonds doivent avoir le label ISR.

INDICE DE REFERENCE

-

Couverture par un score ESG *

30/12/2022	Portefeuille	Indice
	73,9%	-

* En pourcentage de l'actif net, hors liquidités

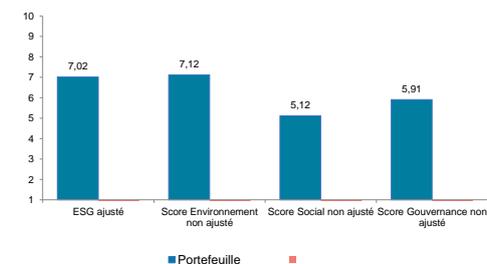
Intensité carbone * (en tonnes de CO2 par million de dollars US de revenus)

30/12/2022	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	109,9	-	-

* y compris souverains

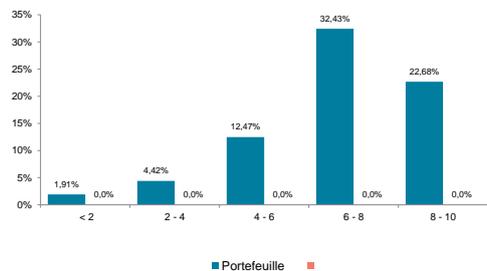
Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Scores ESG



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Répartition par score ESG (rebasé à 100)



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Top 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
REXEL SA	2,44%	8,5
LA BANQUE POSTALE	2,38%	8,3
INTRUM AB	2,24%	7,6
UNICAJA BANCO SA	2,20%	5,2
BANCO SANTANDER SA	2,20%	7,6
INTESA SANPAOLO SPA	2,19%	8,1
BNP PARIBAS SA	2,12%	8,2
WEBUILD SPA	1,94%	7,1
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	1,87%	10,0
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	1,86%	10,0
Total	21,44%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

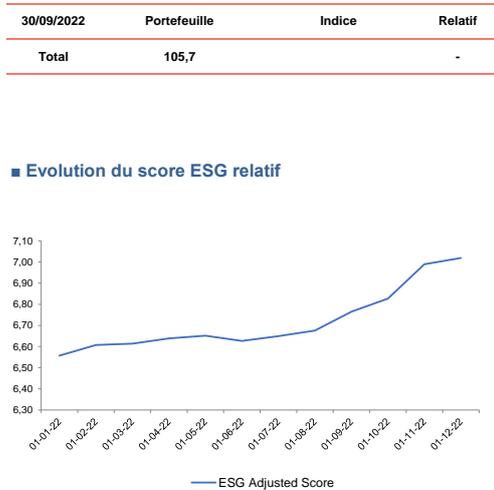
Bottom 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV	1,76%	1,5
LA FINANCIERE ATALIAN SAS	0,28%	1,6
SUPERIOR INDUSTRIES INTERNATIONAL INC	0,54%	2,0
VIRGIN MEDIA FINANCE PLC	1,21%	2,3
VMED O2 UK FINANCING I PLC	0,47%	2,3
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE PLC	0,72%	2,6
VICTORIA PLC	0,82%	2,8
FORD MOTOR CREDIT COMPANY LLC	1,37%	3,8
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP S/	0,82%	3,9
TEOLLISJUUDEN VOIMA OYJ	0,57%	4,0
Total	8,56%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

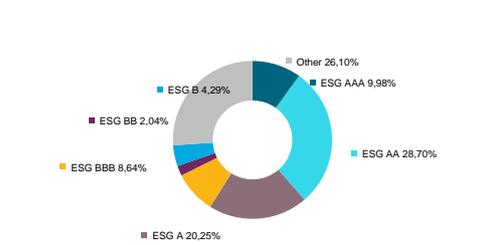
30/09/2022	Portefeuille	Indice
	70,6%	-

Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
CAIXABANK SA	1,22%	0,2
CHROME HOLDCO SAS	0,13%	0,3
ABN AMRO BANK NV	1,03%	0,5
LA BANQUE POSTALE	1,76%	0,6
IBERCAJA BANCO SA	1,36%	0,7
AEGON NV	0,35%	0,8
BANCO DE SABADELL SA	0,85%	0,8
CREDIT SUISSE GROUP AG	0,97%	1,0
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	0,19%	1,0
BELFIUS BANQUE SA	1,23%	1,1
Total	9,08%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Bottom 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP S/	0,61%	1 139,8
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	1,29%	1 002,8
SECHE ENVIRONNEMENT SA	0,80%	779,3
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	0,76%	730,4
ACCOR SA	0,86%	709,7
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	1,38%	621,9
TERNA REPE ELETTRICA NAZIONALE SPA	0,84%	599,3
ENEL SPA	1,18%	584,3
NEW GOLD INC	0,40%	367,0
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	0,74%	344,3
Total	8,85%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Amélioration de note

Ce filtre permet de sélectionner tous les acteurs de l'univers d'investissement. Toutefois le score ESG du portefeuille devra à tout moment être supérieur au score ESG de l'univers d'investissement après élimination des 20% de plus mauvaises valeurs en ESG. La sélectivité sera réalisée en poids de factif. L'indice de couverture du portefeuille doit être de 90% minimum pour le score ESG et l'indicateur d'impact environnemental. Concernant l'indicateur d'impact de gouvernance le taux de couverture s'établit à 70%. Concernant ces indicateurs d'impact, le portefeuille doit surperformer son benchmark / univers sans le retraitement des 20% plus mauvaises notes. A l'image des autres approches ISR, 90% des fonds détenus par un fonds doivent avoir le label ISR.

INDICE DE REFERENCE

-

■ Exemples de critères d'indicateurs d'impact

Environnement		Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de dollars US de chiffre d'affaires)											
		30/12/2022				31/12/2021							
		Score		Taux de Couverture		Score		Taux de Couverture					
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice				
		109,9	-	73,9%	-	100,0%	-	144,3	-	72,1%	-	100,0%	-
Relatif depuis le début d'année		-34,5	-	1,8%	-	0,0%	-						

Social		Pourcentage d'employés représentés par une convention collective											
		30/12/2022				31/12/2021							
		Score		Taux de Couverture		Score		Taux de Couverture					
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice				
		64,4	-	100,0%	-	100,0%	-	66,9	-	100,0%	-	100,0%	-
Relatif depuis le début d'année		-2,5	-	0,0%	-	0,0%	-						

Gouvernance		Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration											
		30/12/2022				31/12/2021							
		Score		Taux de Couverture		Score		Taux de Couverture					
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice				
		77,8	-	100,0%	-	100,0%	-	76,0	-	100,0%	-	100,0%	-
Relatif depuis le début d'année		1,8	-	0,0%	-	0,0%	-						

Droits humains		Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU											
		30/12/2022				31/12/2021							
		Score		Taux de Couverture		Score		Taux de Couverture					
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice				
		100,0	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0	-	100,0%	-	100,0%	-
Relatif depuis le début d'année		0,0	-	0,0%	-	0,0%	-						

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Glossaire

■ Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

■ Intensité carbone

L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

■ Indicateurs d'impact

Intensité carbone : cf ci-dessus

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.